

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>Du 01/04/2015</u> <u>au 30/06/2015</u>	<u>Du 01/04/2014</u> <u>au 30/06/2014</u>	<u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>Var juin</u> <u>2015-14</u>	<u>au</u> <u>31/12/2014</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	108 322	100 393	207 233	191 894	7,99%	394 209
Intérêts et revenus assimilés	69 974	65 113	135 608	128 558	5,48%	263 408
Commissions (en produits)	19 927	20 066	37 969	37 576	1,05%	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 472	11 959	19 513	22 249	-12,30%	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	7 949	3 255	14 144	3 511	302,84%	13 794
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	35 224	31 355	68 135	61 105	11,50%	131 537
Intérêts encourus et charges assimilées	34 130	30 362	66 073	59 060	11,87%	127 155
Commissions encourues	1 094	993	2 062	2 045	0,83%	4 382
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	73 098	69 038	139 099	130 789	6,35%	262 672
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 616	1 376	3 088	2 568	20,24%	5 161
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	30 896	30 049	62 751	59 879	4,80%	119 309
Frais de personnel	23 420	21 928	46 690	43 917	6,31%	87 347
Charges générales d'exploitation	7 476	8 121	16 060	15 962	0,62%	31 962
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			741 810	516 883	43,52%	688 036
Portefeuille Titres Commercial			292 806	426 919	-31,41%	229 183
Portefeuille Titres d'Investissement			449 004	89 964	399,09%	458 853
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 693 493	3 548 000	4,10%	3 601 472
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			4 737 958	4 348 202	8,96%	4 505 932
Dépôts à vue			1 844 696	1 659 232	11,18%	1 699 724
Comptes d'épargne			1 637 296	1 552 821	5,44%	1 596 202
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			42 686	50 294	-15,13%	51 107
10) CAPITAUX PROPRES *			348 845	334 322	4,34%	334 434

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 juin 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractives.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont rajoutées au résultat.

III/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 8.96% par rapport au 30/06/2014. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 11.18% et 5.44%.

Les encours de crédit ont augmenté de 4.10% par rapport à fin juin 2014 pour s'établir à 3.7 milliards de dinars.

Au 30/06/2015, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 139.099 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 6.35% par rapport à juin 2014.